
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 15 avril 2021 à 10 h
Vidéoconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéreaultville

ABSENCES :

Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement
Monsieur Stéphane BROSSAULT, directeur de la direction des travaux publics
Madame Patricia PLANTE, Directrice de la direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Constance LAUZON, chef de la Division des relations avec les citoyens et communications
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement

Ouverture de la séance.

Le maire de l'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais, déclare la séance ouverte à 10 h 06.

CA21 27 0097

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de questions des citoyens.

Aucune question n'est posée.

Déclaration des élu(e)s.

Aucune déclaration n'est faite.

CA21 27 0098

Attribuer à la Pépinière Jardin 2000 inc. un contrat de trois lots pour un montant total de 441 118,84 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison d'arbres pour l'année 2021, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18615. Affecter une somme totale de 402 801 \$ des revenus reportés des parcs et terrains de jeux de l'arrondissement afin de financer cette dépense.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'attribuer un contrat de trois (3) lots d'un montant total de 441 118,84 \$, taxes incluses, à la firme Pépinière Jardin 2000 inc. pour la fourniture et la livraison d'arbres pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour l'année 2021, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18615.

D'affecter une somme totale de 402 801 \$ des revenus reportés parcs et terrains de jeux de l'arrondissement afin de financer cette dépense.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1218730001

CA21 27 0099

Attribuer à Location Guay (9154-6937 Québec inc.) un contrat de 251 680,28 \$, taxes incluses, pour la location de deux (2) mini-excavatrices avec opérateurs, entretien et accessoires, pour les travaux de plantation d'arbres et de verdissement dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18636. Autoriser une dépense maximale de 251 680,28 \$, taxes incluses. Affecter une somme de 229 817,64 \$ provenant du surplus de l'arrondissement à cette fin.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'attribuer un contrat de 251 680,28 \$, taxes incluses, à 9154-6937 Québec inc. (Location Guay) pour la location de deux (2) mini-excavatrices, avec opérateur, entretien et accessoires pour l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour l'année 2021, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18636.

D'affecter une somme totale de 229 817,64 \$, provenant du surplus de l'arrondissement, à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1218803001

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question n'est posée.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 10 h 08.

70.02

Pierre LESSARD-BLAIS
maire d'arrondissement

Dina TOCHEVA
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 mai 2021.